

La gendarmerie du Val d'Oingt communique :

"Mesdames, Messieurs les maires et élus,

Mesdames, Messieurs,

J'espère que vous allez bien ainsi que toutes vos équipes et vos familles. Je vous demande par le biais de ce message, de bien vouloir diffuser le plus largement possible auprès de la population, par vos affichages publics divers, votre point info, l'initiative de la Gendarmerie du Rhône par la mise en place de **l'opération Tranquillité Séniors (OTS) et le développement de l'opération Tranquillité Entreprises et Commerces (OTEC) :**

La crise sanitaire actuelle liée à la propagation du virus covid-19 conduit la gendarmerie à adapter son offre de protection en accentuant son engagement dans les opérations "tranquillité seniors" (OTS) et "tranquillité entreprises et commerces". Comme vous le savez, *la gendarmerie est une force humaine* qui veille à la sécurité et protection des personnes mais aussi celles des biens. En cette période de crise sanitaire, nos valeurs fondamentales et historiques au service des populations en tous lieux en tous temps, prennent ainsi tout leur sens...

A cet effet, le groupement de gendarmerie du Rhône lance ces deux applications, utilisée comme pour le suivi des fiches OTV (opération tranquillité vacances). Cette nouvelle application dédiée aux séniors, aux personnes vulnérables est étendue et intègre maintenant la localisation des fiches "tranquillité seniors", mais aussi les fiches "commerces entreprises". Ces deux applications sont basées comme pour les OTV, par les démarches volontaires des personnes (personnes âgées et/ou vulnérables) ainsi que les chefs d'entreprises et commerçants qui souhaitent s'inscrire soit en OTS ou en OTEC

Dans le cadre des modalités spécifiques COVID-19, les règles de confinements et les mesures barrières justifient de pouvoir procéder à des inscriptions dématérialisées : courriel, téléphone mais dès que possible les personnels de l'unité prendront contact physiquement (en respectant les mesures sanitaires strictes) avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur volonté de poursuivre ou d'arrêter le dispositif.

Les patrouilles pourront ainsi orienter leur surveillance auprès des personnes vulnérables et peut être isolées, afin d'opérer un suivi à caractère social et sécuritaire dans le cadre de ces opérations. De même pour les commerces et les entreprises actuellement fermés ou ouverts, ces localisations enregistrées sur nos bases de cartographies informatiques, nous permettent d'assurer des passages ciblés et des interventions rapides rendant le présent dispositif plus efficient.

Je rappelle que les données personnelles des personnes et acteurs économiques qui sont enregistrées dans nos bases informatiques, sont protégées et confidentielles.

Je vous remercie par avance de l'intérêt porté à ce dispositif ainsi qu'à sa promotion...

Cordialement

Le Major PRIAT Dimitri
Brigade du VAL D'OINGT"

(extrait d'un courriel en date du dimanche 26 avril 2020)